



Loyer en cours de préavis

Par **ROBERTG7**, le **20/07/2013** à **10:41**

Bonjour Madame, Bonjour Monsieur,

Je suis propriétaire d'un appartement, actuellement en préavis jusqu'au 13 aout, les locataires ont souhaité quitter l'appartement au 04 juillet, jour ou l'état des lieux de sortie a été effectué sur leur demande.

Aujourd'hui, il ne m'ont toujours pas payé le loyer de juillet malgré mes relances par sms, qui restent sans réponse, de plus je sens mal les 13 jours d'aout.

Que dois je faire?

Quel recours ai je?

Je possède bien sur le mois de caution

Merci d'avance pour l'attention que vous aurez bien voulu accorder a ma demande

Cordialement

Robert

Par **cocotte1003**, le **20/07/2013** à **19:36**

Bonjour, vous devez impérativement commencer par lui envoyer une lrar pour le solliciter ainsi qu'à la personne caution S'il y en a une en lui mettant bien en demeure de régler sa dette sans quoi vous déposées le dossier chez un huissier pour saisie. Vous avez le dépôt de garantie et non caution pour couvrir une partie des loyers restants que vous pourrez garder et

vous pouvez dès à présent remettre un locataire dans le logement, cette démarche sera certainement la moins onéreuse, cordialement

Par **Lag0**, le **20/07/2013** à **22:35**

[citation]Je suis propriétaire d'un appartement, actuellement en préavis jusqu'au 13 aout,[/citation]

Bonjour,

Vous ne précisez pas si le préavis en question est du à un congé déposé par le locataire ou un congé donné par le bailleur. Les règles sont différentes dans un cas ou l'autre.

Par **Thonyo911**, le **21/07/2013** à **03:15**

Bonjour Monsieur ou Madame

Nous sommes propriétaire d'un appartement qui est loué depuis juillet 2011. Mon mari est militaire et nous vivons actuellement en Polynésie. Mais depuis le mois de janvier nos locataires ne payent plus leurs loyers. La cause de leur soucis c'est d'avoir ouvert une micro entreprise et qu'ils ne peuvent pas nous régler et qu'ils sont à la recherche d'un autre appartement pour partir avant la rentrée. Sachant que nous ne rentrons pas avant juillet 2014 voir plus.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous voulez bien m'accorder.

Cordialement

Ambre

Par **ROBERTG7**, le **21/07/2013** à **08:20**

Bonjour,

Merci pour vos réponses

C'est bien le locataire qui m'a donné son préavis

Cordialement

Robert

Par **Lag0**, le **21/07/2013** à **08:49**

Pour Thonyo911 : Il aurait été préférable d'ouvrir votre propre discussion plutôt que de vous greffer sur une discussion existante.

De plus, je ne vois pas de question dans votre message...